RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE DESSERTE EN GAZ NATUREL D'UNE NOUVELLE USINE DE KRUGER À SHERBROOKE

Le projet de desserte en gaz naturel d'une nouvelle usine de Kruger à Sherbrooke a été approuvé le 10 juillet 2019, par la décision D-2019-080 de la Régie de l'énergie (la Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

Le projet avance conformément au calendrier prévu initialement. En date du 30 septembre 2019, la déviation et la mise en gaz de la conduite de transmission étaient complétées. Les travaux restants seront complétés en octobre 2019 et concernent le revêtement des conduites et raccord, l'enlèvement de la conduite de déviation temporaire et le remblayage.

Le poste de mesurage a été assemblé en atelier et livré. Par la suite, les travaux de terrassement, de bétonnage et de raccordement au réseau ont été complétés pour le 30 septembre 2019. Le raccordement et la mise en service du poste pour le chauffage temporaire de la nouvelle usine sont prévus pour octobre 2019.

Finalement, l'ingénierie du nouveau poste de livraison débutera en novembre 2019 pour la construction en 2020.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2019 et la projection des coûts qui sont requis pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

Au 30 septembre 2019, la prévision finale des coûts est supérieure de 0,2 M$ par rapport aux coûts projetés initialement. Les principales explications justifiant l'écart sont les suivantes :

À la suite de la réception des coûts entrepreneurs, une augmentation de 0,6 M$ est prévue pour la phase 2019. Cette hausse est expliquée par la quantité d'intervenants (externes à Énergir) créant une congestion du site des travaux. De plus, l'entrepreneur d'Énergir devait se soumettre à la maîtrise d'œuvre de l'entrepreneur général responsable de la construction de la nouvelle usine de Kruger. Ces deux principaux éléments ont fait en sorte d'étirer l'échéancier pour exécuter les travaux et ont occasionné des coûts supplémentaires non estimés initialement.

L'avancement du projet permet de relâcher la contingence initiale.

3. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE

L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau ci-dessous. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale	Rentabilité projetée
Indice de profitabilité (IP)	1,67	1,60
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs 40 ans (000 $)	(3 782)	(3 547)
Taux de rendement interne (%)	9,31	8,92
Point mort tarifaire (années)	3,77	4,14

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de desserte en gaz naturel d'une nouvelle usine de Kruger à Sherbrooke.